

# BUDGET PRIMITIF 2022

*Conseil municipal du 31 janvier 2022*



***NOS 3 AXES PRIORITAIRES  
D'INTERVENTION***

**Depuis le début du mandat, la Ville de Talence a déjà mis en place certaines actions, dont les crédits seront renouvelés :**

- ✓ Augmentation de 50 % de la part de bio dans les cantines
- ✓ Sanctuarisation du bois de Thouars
- ✓ Intensification de la lutte contre les moustiques
- ✓ Embellissement et végétalisation du cimetière



**Des projets comme la modernisation de l'ensemble du parc d'éclairage public ont également été menés à leur terme, avec à la clé d'importantes économies d'énergie.**

**Aux budgets primitifs 2022 et suivants, la Ville de Talence inscrira de nouveaux crédits en faveur de sa politique environnementale et d'amélioration du cadre de vie, pour :**

- ✓ La réouverture de la halte Talence Médoquine
- ✓ Le lancement des travaux du grand Peixotto-Margaut
- ✓ Les premières études de la réhabilitation du Château des Arts



**Participation de la Ville au permis de conduire pour des jeunes qui s'engagent auprès des associations**



**Extension et réhabilitation du stade Pierre Paul Bernard**



**Ouverture de la Maison des solidarités et de la Maison France Services**

**Inauguration en 2021 des nouveaux padel-tennis**



**Réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps**



**Festival ODP**



**Extension et réhabilitation du groupe scolaire Paul Lapie**



### Mise en œuvre du plan prévention et sécurité 2020-2026



### Des services de proximité renforcés, avec la création d'une permanence mobile



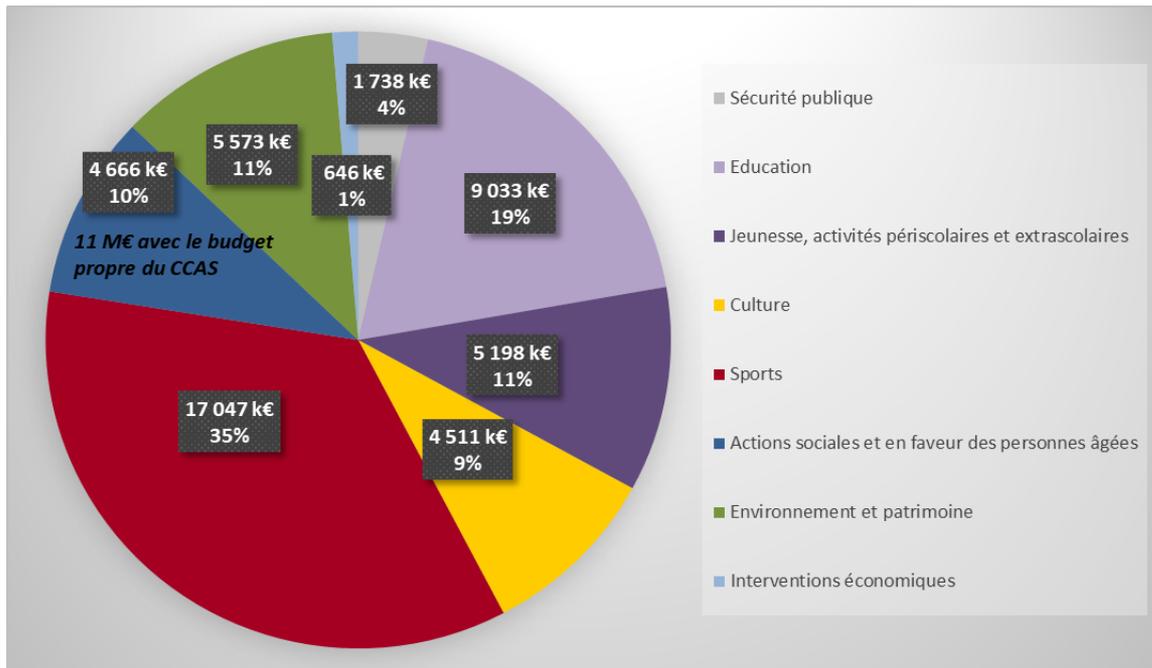
### De plus en plus de concertations et d'instances de participation citoyenne



### Organisation à l'automne 2022 des assises de la participation citoyenne



Entre la poursuite des travaux de réhabilitation du stade nautique et la réalisation de la deuxième phase des travaux sur le groupe scolaire Paul Lapie, le sport et l'éducation représentent à eux deux plus de 50 % des crédits totaux :



*Hors crédits liés à l'administration générale*

***LES GRANDS EQUILIBRES DU  
BUDGET PRIMITIF 2022***

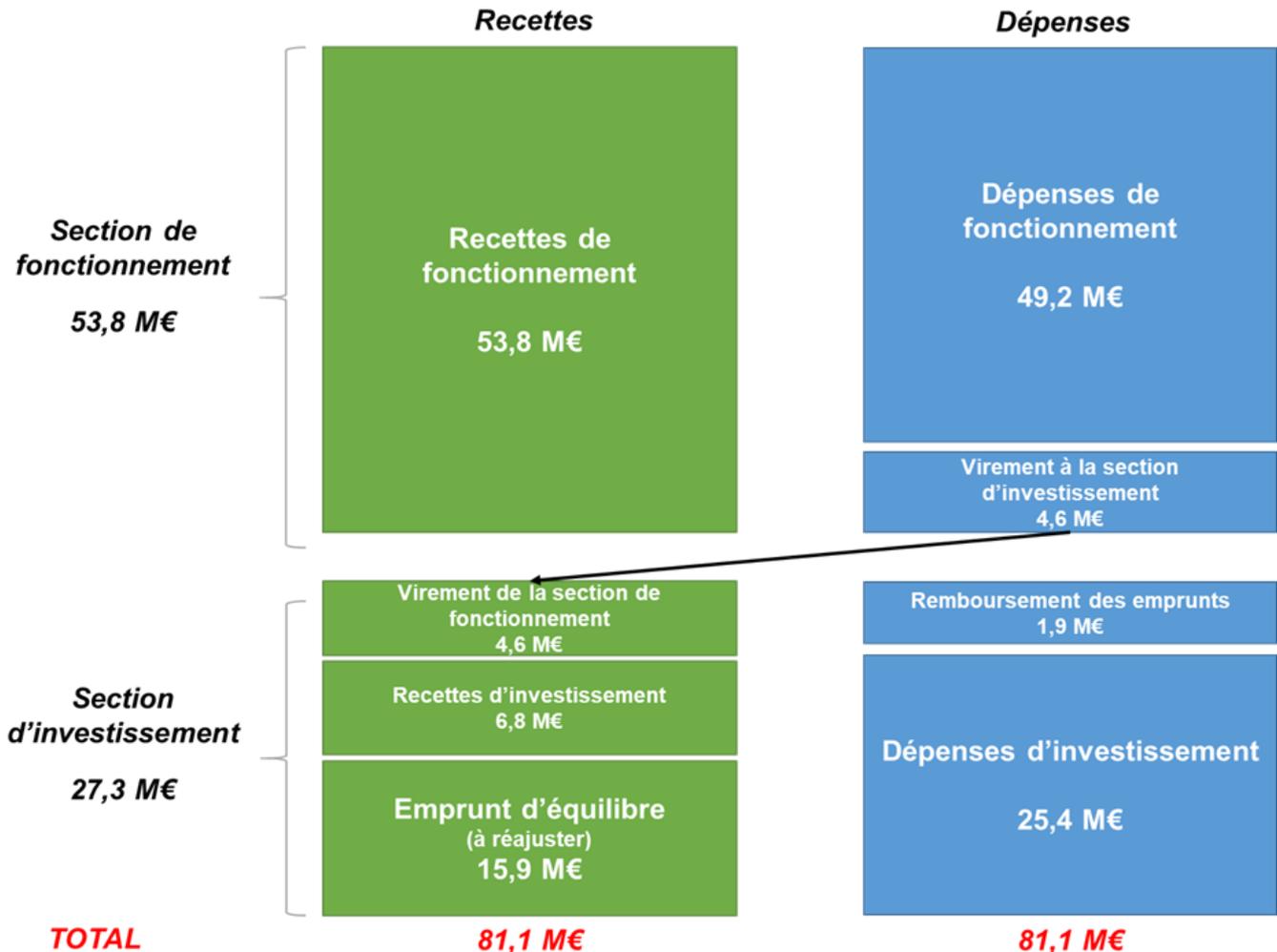
## QUE RETENIR DES ORIENTATIONS DU BUDGET PRIMITIF 2022 ?

**Pour les années à venir, la Ville de Talence priorisera ses actions et projets autour des 3 axes majeurs indiqués précédemment. Dès 2022, conformément à nos engagements, nous allons lancer les grands investissements de la mandature 2020-2026 et quasiment finaliser trois projets d'envergure (stade nautique HD, GS Lapie, stade PPB).**

Il est également prévu de nouvelles manifestations (notamment estivales), l'ouverture de la Maison des solidarités de la Ville de Talence et le renforcement de certains services dans des secteurs comme la sécurité par exemple.

**Pour le quotidien de nos administrés et partenaires, nos grandes priorités restent les mêmes que les années passées :**

- ✓ Préservation du pouvoir d'achat des ménages,
- ✓ Soutien au secteur économique,
- ✓ Renforcement des liens sociaux,
- ✓ Réduction de notre consommation énergétique.



Entre les budgets primitifs 2021 et 2022, hors reprise des excédents des années passées (qui se fera cette année dans le cadre d'un budget supplémentaire), **les crédits ouverts sont en nette augmentation, conséquence directe de la réalisation de notre programme d'investissement :**

	BP 2021	PROJET BP 2022	Evo. BP 2021/2022
FONCTIONNEMENT	60 397 k€	53 792 k€	-10,9%
INVESTISSEMENT	24 172 k€	27 330 k€	13,1%
<b>TOTAL</b>	<b>84 569 k€</b>	<b>81 122 k€</b>	<b>-4,1%</b>
Excédents reportés en fonctionnement	8 136 k€	0 k€	-100,0%
Excédents reportés en investissement	7 550 k€	0 k€	-100,0%
<b>TOTAL hors excédents reportés</b>	<b>68 884 k€</b>	<b>81 122 k€</b>	<b>17,8%</b>

*Pour la section de fonctionnement*

## QUE RETENIR DES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2022 ?

Sur l'exercice 2022, tout en maintenant stables les taux d'imposition et en appliquant des tarifs des services adaptés, la Ville de Talence devrait bénéficier d'une dynamique de ses ressources lui permettant d'augmenter sa capacité d'autofinancement.

Pour parvenir à atteindre cet objectif, la Ville s'efforce également de contenir la progression de ses dépenses de fonctionnement, tout en :

- ✓ Créant de nouveaux services de proximité,
- ✓ Valorisant l'investissement des agents municipaux,
- ✓ Soutenant le secteur économique,
- ✓ Accompagnant nos partenaires indispensables que sont le CCAS et les associations.

**Cette gestion équilibrée et au plus près des besoins permet ainsi à la Ville d'assurer au quotidien un service de qualité et de dégager pour les années à venir une capacité importante d'investissement.**

Au budget primitif 2022, les seules recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 53 103 k€, un montant en hausse de 2,9 % par rapport au BP 2021 (51 621 k€).

	BP 2021	PROJET BP 2022	Evo. BP 2021/2022
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>60 397 k€</b>	<b>53 792 k€</b>	<b>-10,9%</b>
Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté	8 136 k€	0 k€	-100,0%
Chapitre 013 - Atténuation de charges	50 k€	50 k€	0,0%
Chapitre 70 - Produits des services	4 177 k€	3 811 k€	-8,8%
Chapitre 73 - Impôts et taxes	38 415 k€	40 125 k€	4,5%
Chapitre 74 - Dotations et participations	8 847 k€	8 836 k€	-0,1%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	132 k€	131 k€	-1,4%
Chapitre 76 - Produits financiers	0 k€	0 k€	so
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	0 k€	150 k€	so
Chapitre 78 - Reprises sur provisions	0 k€	0 k€	so
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	640 k€	689 k€	7,7%
<b>soit recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>51 621 k€</b>	<b>53 103 k€</b>	<b>2,9%</b>
<b>soit excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>8 136 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>-100,0%</b>
<b>soit recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>640 k€</b>	<b>689 k€</b>	<b>7,7%</b>

*Cette année, le vote du compte administratif 2021 intervenant après celui du budget primitif 2022, la reprise des résultats (en l'occurrence un excédent de fonctionnement) se fera plus tard, par le biais d'un budget supplémentaire.*

## Une dynamique importante des ressources fiscales (+4,5 %)

- ✓ Des taux d'imposition identiques à ceux de 2021 et donc une variation du produit uniquement liée à celle des bases d'imposition (dont la revalorisation forfaitaire de 3,4 %)
- ✓ Stabilité des autres ressources fiscales

## Stabilité des dotations perçues

Baisse des produits des services avec la fermeture pour travaux du stade nautique

⇒ **Augmentation des recettes de fonctionnement de 2,9 %**

D'un montant de 49 213 k€, les dépenses progressent de 1,2 %, contre 2,9 % pour les recettes, entraînant une **hausse de l'épargne disponible pour le financement des investissements (+25 %)** :

	BP 2021	PROJET BP 2022	Evo. BP 2021/2022
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>60 397 k€</b>	<b>53 792 k€</b>	<b>-10,9%</b>
Chapitre 011 - Charges à caractère général	7 434 k€	7 633 k€	2,7%
Chapitre 012 - Charges de personnel	25 500 k€	26 008 k€	2,0%
Chapitre 014 - Atténuations de produits	7 251 k€	7 129 k€	-1,7%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	7 482 k€	7 498 k€	0,2%
Chapitre 66 - Charges financières	530 k€	459 k€	-13,3%
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	383 k€	444 k€	15,9%
Chapitre 68 - Dotation aux amortissements et provisions	25 k€	41 k€	64,0%
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	0 k€	0 k€	so
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	10 289 k€	2 844 k€	-72,4%
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	1 502 k€	1 735 k€	15,5%
<b>soit dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>48 606 k€</b>	<b>49 213 k€</b>	<b>1,2%</b>
<b>soit dépenses imprévues</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>so</b>
<b>soit dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>11 791 k€</b>	<b>4 579 k€</b>	<b>-61,2%</b>



**La Ville de Talence a ainsi la capacité de dégager en 2022 un virement à la section d'investissement (opérations d'ordre) de 4 579 k€, contre 3 655 k€ au BP 2021, déduction faite de l'excédent reporté de l'exercice 2020 (8 136 k€).**

## **Hausse des charges de personnel (+2,0 %)**

- ✓ Renfort dans certains services (services techniques, sécurité et prévention)
- ✓ Mise en place du RIFSEEP
- ✓ Impact des mesures réglementaires
- ✓ Augmentation des crédits liés à la formation

## **Augmentation de 2,6 % des charges à caractère général**

- ✓ De nouvelles actions et manifestations
- ✓ Prise en compte de l'inflation, notamment sur la facture énergétique

**Reconduction du montant des subventions versées au CCAS et aux associations**

**Nouvelle baisse des charges financières (-13,3 %) en lien avec le désendettement des dernières années**

⇒ **Croissance des dépenses de fonctionnement de 1,2 %**

*Pour la section d'investissement*

## QUE RETENIR DES ORIENTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2022 ?

**Avec près de 25 M€ de dépenses d'équipement (hors restes à réaliser) qui sont inscrites au budget 2022, la Ville de Talence se donne les moyens de financer les travaux des grands projets en cours et d'engager les études de ceux à venir.**

Ce niveau d'investissement sans précédent est rendu aujourd'hui possible grâce aux efforts de gestion des années passées et au désendettement important que connaît la Ville depuis 7 ans.

En effet, avec un programme global d'investissement de près de 100 M€ entre 2022 et 2026, la Ville de Talence aura nécessairement recours à l'emprunt, dans des proportions toutefois soutenables, puisque la capacité de désendettement restera inférieure à 12 ans.

# Un programme d'investissement ambitieux (près de 100 M€ sur les 5 prochaines années)

(en milliers d'euros)	2022	2023	2024	2025	2026
<b>ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE</b>	<b>3 352</b>	<b>6 515</b>	<b>9 361</b>	<b>7 254</b>	<b>6 784</b>
Château des Arts	102	999	4 314	3 291	3 291
Grand Peixotto-Margaut	312	3 000	2 277	1 693	1 693
Aménagement et végétalisation des espaces publics	370	100	150	20	
Square Fehlmann - Place Aristide Briand	10	300	690		
Aires de jeux pour enfants	50	50	50	50	50
Entretien du patrimoine et végétalisation	1 750	1 750	1 750	1 750	1 750
Réouverture de la halte de Talence Médoquine	115	85			
Aménagement d'une ferme urbaine pédagogique solidaire				300	
Quartier de Thouars	508	200			
Travaux cimetière	75				
Rénovation de l'Eglise Notre-Dame	30	30	30	150	
Travaux voirie et éclairage public	30		100		
<b>VIVRE ENSEMBLE ET SOLIDARITES</b>	<b>17 116</b>	<b>7 945</b>	<b>8 735</b>	<b>9 075</b>	<b>5 730</b>
Groupe scolaire Lapie	3 925				
Groupe scolaire Camus	190	500	2 860	3 000	1 450
Groupe scolaire Ravel (en complément de Bordeaux Métropole)		350	350		
Travaux sur la cuisine centrale	50	150	1 400	2 500	1 000
Travaux bâtiment Espeleta et création d'une maison de l'enfance	50		100	450	1 000
Amélioration du confort et de l'accessibilité des écoles et des lieux de pratique musicale	100	100	50	50	
Nouveau centre social		500	1 000		
Salle polyvalente	134	120	2 100	2 100	1 680
Forum			750	750	
Stade nautique Henri Deschamps	10 500	5 400			
Grand Stade Pierre Paul Bernard (part communale)	1 212	625	25	25	
Dojo	600	200			
Nouvel espace pour la gymnastique			100	200	600
Skate-park	355				
<b>PROXIMITE-SECURITE ET PARTICIPATION CITOYENNE</b>	<b>350</b>	<b>550</b>	<b>350</b>	<b>1 050</b>	<b>850</b>
Budget participatif	350	350	350	350	350
Vidéoprotection		200		200	
Amélioration des conditions d'accueil de l'hôtel de ville				500	500
<b>AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 205</b>	<b>2 350</b>	<b>2 265</b>	<b>1 895</b>	<b>1 925</b>
Acquisition de matériels	1 020	670	670	670	670
Attribution de compensation d'investissement versée à Bordeaux Métropole	670	700	730	760	790
Autres projets et dépenses imprévues	2 515	980	865	465	465
<b>TOTAL DES PROJETS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>25 023</b>	<b>17 360</b>	<b>20 711</b>	<b>19 274</b>	<b>15 289</b>
			97 658		

	BP 2021	PROJET BP 2022
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>15 480 k€</b>	<b>27 330 k€</b>
dont acquisitions foncières	0 k€	408 k€
dont dépenses d'équipement	12 095 k€	23 382 k€
dont reversements Bordeaux Métropole (AC + remboursement RNS)	640 k€	689 k€
dont remboursement d'emprunt	2 100 k€	1 900 k€
dont dépôts et cautionnements reçus	5 k€	5 k€
dont refinancement de dette	0 k€	0 k€
dont dépenses imprévues	0 k€	0 k€
dont neutralisation ACI (opération d'ordre)	640 k€	689 k€
dont autres opérations d'ordre	0 k€	257 k€



## Les seules dépenses d'équipement sont au total de 23 382 k€ :

- ✓ Réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps : 13 000 k€
- ✓ Extension et réhabilitation du groupe scolaire Lapie : 3 350 k€
- ✓ Travaux du stade Pierre Paul Bernard et construction d'un dojo : 950 k€
- ✓ Construction d'une salle polyvalente : 150 k€
- ✓ Réhabilitation du groupe scolaire Camus : 200 k€
- ✓ Réalisation du Grand Peixotto-Margaut : 350 k€
- ✓ Réhabilitation du Château des Arts : 80 k€
- ✓ Réaménagement de places publiques : 380 k€
- ✓ Halte de Talence Médoquine : 115 k€
- ✓ Acquisition de matériel : 1 164 k€
- ✓ Entretien du patrimoine municipal : 1 718 k€

Pour financer l'ensemble de ces dépenses (et en attendant le report des excédents de 2021 estimés à près de 10 M€), **la Ville de Talence peut compter en 2022 sur d'importantes ressources propres d'un montant total de 11 397 k€ :**

- ✓ L'épargne dégagée de la section de fonctionnement : 4 579 k€ (virement de la section de fonctionnement de 2 844 k€ + dotation aux amortissements de 1 735 k€)
- ✓ Les subventions : 4 361 k€
- ✓ Le FCTVA : 900 k€
- ✓ La taxe d'aménagement : 650 k€
- ✓ Le produit des cessions : 650 k€

**Elles seront complétées d'un emprunt d'équilibre, dans un premier temps évalué à 15 933 k€. Il sera réajusté au moment du budget supplémentaire avec la reprise des excédents de fonctionnement et d'investissement constatés au compte administratif 2021.**

### **EN CONCLUSION :**

**La Ville de Talence sera présente pour relever les défis à venir, ceux du quotidien d'abord avec le nécessaire besoin de renforcer les liens sociaux, la solidarité, le vivre-ensemble et la sécurité, mais aussi les problématiques de plus long terme comme l'environnement et l'aménagement de la Ville.**

**Grâce à la gestion rigoureuse des années passées, Talence dispose aujourd'hui des moyens financiers à la hauteur de ses ambitions.**

**Elle peut :**

- ✓ Renforcer certains services jugés prioritaires et son action de proximité,
- ✓ Organiser de nouvelles animations,
- ✓ Porter un programme d'investissement de près de 100 M€.

Les budgets primitifs 2022 et suivants seront la traduction financière de ces projets et actions, avec comme constante la stabilité des taux d'imposition et l'application de tarifs toujours adaptés.